

INSCRIPTION AU TERRAIN DE JEUX

Veuillez prendre note que le formulaire d'inscription sera disponible à partir du 20 mai pour les inscriptions au terrain de jeux. Vous pouvez vous procurer le formulaire d'inscription à la municipalité ou encore mieux, sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.notredamedesneiges.qc.ca, sous la rubrique Services aux citoyens/Terrain Jeux. Vous avez jusqu'au 10 juin pour inscrire vos enfants. Vous pouvez nous faire parvenir le formulaire par la poste avec un chèque daté du 21 juin 2019 ou venir en personne au bureau municipal. N'oubliez pas de prendre connaissance du guide parents et de signer la page 21 qui est à remettre.



RENCONTRE CONCERNANT LA RESTAURATION DES HABITATS NATURELS DU FLEUVE SUR LA RUE DE LA GRÈVE 21 MAI 19H30

Le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire organise une rencontre avec les riverains de la rue de la grève le 21 mai à 19h30.

Lieu : Salle du Conseil au 17, rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles

Le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire commence le 1^{er} mai une restauration des écosystèmes côtiers à Notre-Dame-des-Neiges. L'objectif de ces travaux est de restaurer les habitats dégradés, comme la plage à l'embouchure de la rivière des Trois-Pistoles, grâce à une recharge sédimentaire. À cela s'ajoute la plantation de 8 000 plants d'élyme des sables et de 300 rosiers rugueux qui participeront à stabiliser la recharge et augmenter la biodiversité dans ce secteur. L'organisme procèdera également à une transplantation de zostère marine dans l'herbier aquatique et de spartine alterniflore dans la portion dégradée du bas marais.

Le 21 mai à 19h30, le Comité ZIP propose de rencontrer les riverains de la rue de la grève pour leur exposer le projet et les objectifs de ces travaux de restauration. Vous désirez en savoir davantage sur le projet et les recharges sédimentaires ? Le Comité ZIP a élaboré un document sous forme de foire aux questions afin de répondre aux interrogations des citoyens quant aux travaux prévus. Vous pouvez consulter ce [guide](#) en visitant notre site Internet, sous l'onglet [Boîte à outils/Guides et rapports \(restauration des habitats côtiers : recharges sédimentaires\)](#). D'autre documentation y est disponible pour expliquer nos différents travaux et actions. Pour plus d'informations, contactez : Jonathan Pothier, Chargé de projet, Tél.: 418-722-8833

ÉMISSION DES PERMIS

La responsable de l'émission des permis, Madame Sarah Gauvin, sera maintenant disponible du lundi au vendredi. Tous les travaux visés par les règlements d'urbanisme doivent faire l'objet de permis et de certificats, car les travaux ne peuvent être débutés avant leur émission. Nous vous demandons de prendre rendez-vous à l'avance en composant le 418-851-3009 poste 4. Merci de votre compréhension !

DATES IMPORTANTES

Voici un petit rappel de dates importantes :

- 13 mai, séance du conseil
- 15 mai, dernière journée pour démonter et enlever les abris d'auto temporaire
- 21 mai, rencontre Comité ZIP
- 22 mai, 2^e versement de taxes
- 4 juin, collecte d'encombrants
- 8 juin, fête de la pêche



RAPPEL CONCERNANT LE BRÛLAGE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

En effet, l'article 194 du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA) stipule que : « *Il est interdit de brûler à l'air libre des matières résiduelles même pour en récupérer en partie, ainsi que des produits explosifs ou des contenants vides de produits explosifs et tout matériaux de construction. Vous aurez besoin d'un permis de brûlage émis par le service des incendies pour brûler à ciel ouvert des branches d'arbres ainsi que de feuilles mortes.* »